



Vous demandez un avis d'imposition.

ATTENTION

Votre service des impôts des particuliers ne délivre pas ce document directement au guichet

Comment obtenir un avis d'imposition ?

en vous connectant

à votre espace particulier / onglet « **Documents** »

sur le site impots.gouv.fr

C'est immédiat, rapide et sécurisé

Si vous n'avez pas encore d'espace particulier, la procédure pour créer votre espace est simple :

Rendez-vous sur le site impots.gouv.fr Cliquez sur « Votre espace particulier » en haut à droite Puis laissez-vous guider dans la création de votre espace (Cf. verso)

Si vous n'avez pas accès à internet : * Vous avez reçu votre avis d'imposition par courrier en août * En l'absence de réception de votre avis, vous pouvez, à titre exceptionnel, demander un nouvel envoi postal en contactant le 0809 401 401.



Téléchargez l'application mobile Impots.gouv gratuite sur Google Play ou l'App Store !